

Procès-verbal du Congrès de l'ASSÉ

Tenu les 26 et 27 avril 2014 au Centre Horizon à Québec

0.0 Ouverture

0.1 L'ouverture du Congrès à 9h50.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AESSUQAM
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Qu'Isabelle Hupé et Alain Savard assure la présidence d'assemblée, que Marianita Hamel et Patrick Morin assurent le secrétariat, que Eugénie Paradis-Charette, Marie-Pier Lauzon et Marie-Pierre Rancourt assurent la garde du senti, ainsi que la prise des tours de parole.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AGES
Adoptée à l'unanimité

Demande de Quorum:
Associations présentes: 26
Le quorum est atteint

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 Que soit adopté l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture
1.0 Procédures
 1.1 Praesidium
 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 1.3 Adoption du procès-verbal
2.0 Accueil des nouveaux membres
3.0 Bilan
4.0 Congrès d'orientation
5.0 Campagne annuelle 2012-2015
6.0 Plan d'action
7.0 Revendications
8.0 Femmes
9.0 Élections
10.0 Finances
11.0 Avis de motion

11.1 Dépôt
11.2 Traitement

12.0 Varia
13.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECSF
Adoptée à l'unanimité

1.3 Adoption du procès-verbal

1.3.1 Que soit adopté le procès-verbal du Congrès des 22 et 23 février 2014.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AGES

Pour: 49 Contre: 0 Abstentions: 15
Adoptée à la majorité

2.0 Accueil des nouveaux membres

2.1 Que l'Association générale étudiante du Collège Bois de Boulogne (AGEBdeB) soit accueillie comme nouveau membre

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AEAUM
Adoptée à l'unanimité

2.2 Que Fine arts student alliance (FASA) soit accueillie comme nouveau membre

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGES
Adoptée à l'unanimité

3.0 Bilan

Proposition privilégiée : Qu'un bilan de 15 minutes des activités du Conseil exécutif suivi d'une période de questions/réponses de 30 minutes soit fait.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AEAUM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Qu'un bilan de 5 minutes par Comité et Conseil suivi d'une période de questions/réponses de 20 minutes soit tenu.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AFESPED-UQAM

Amendement à la proposition privilégiée : Que la période de questions/réponses soit de 5 minutes par Comité et Conseil

Proposé par l'AFESPED-UQAM
Appuyé par l'AGES
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition privilégiée telle qu'amendée :
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que soit ajouté 5 minutes supplémentaires pour la présentation du bilan du comité légal.

Proposée par l'AGEEPP-UL
Appuyée par l'AEAUM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Qu'un bilan de 10 minutes du Comité ad hoc. sur la diversité sexuelle, de genre et d'affectivité suivi d'une période de questions-réponses de 15 minutes soit fait.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AEAUM
Adoptée à l'unanimité

3.1 Que l'on invite les associations étudiantes locales à se positionner sur les recommandations du Comité ad hoc. sur la diversité sexuelle, de genre et d'affectivité

Que l'on invite les associations étudiantes à initier la réflexion sur la diversité sexuelle, de genre et d'affectivité.

Que l'équipe nationale de l'an prochain supporte les initiatives locales afin d'inviter les associations étudiantes locales à se positionner sur les recommandations du Comité ad hoc. sur la diversité sexuelle, de genre et d'affectivité et à initier la réflexion sur ce sujet, notamment par un aide à la logistique et à la mobilisation.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AEAUM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Scinder la principale 3.1 afin de traiter le dernier « Que... » à part.

Proposée par l'AFELC-UQAM
Appuyée par MEDIIAS

Pour: 40 Contre: 0 Abstention: 24
Adopté à la majorité

3.1 a) Que l'on invite les associations étudiantes locales à se positionner sur les recommandations du Comité ad hoc. sur la diversité sexuelle, de genre et d'affectivité

Que l'on invite les associations étudiantes à initier la réflexion sur la diversité sexuelle, de genre et d'affectivité.

Pour: 48 Contre: 2 Abstention: 10

Adoptée à majorité

3.1 b) Que l'équipe nationale de l'an prochain supporte les initiatives locales afin d'inviter les associations étudiantes locales à se positionner sur les recommandations du Comité ad hoc. sur la diversité sexuelle, de genre et d'affectivité et à initier la réflexion sur ce sujet, notamment par un aide à la logistique et à la mobilisation.

3.1 b)1. Amendement : De remplacer «afin d'inviter les associations étudiantes locales à se positionner sur les» par «allant dans le sens des»

Proposé par MEDIAS

Appuyé par l'AESPEP-Udem

Pour: 2 Contre: 42 Abstention: 18

Rejeté à la majorité

Sur la principale 3.1 b) :

Pour: 40 Contre: 2 Abstention: 22

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Qu'un tour de table des associations étudiantes présentes de 3 minutes par délégations soit fait.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AECS

Pour: 56 Contre: 0 Abstention: 8

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée: Qu'une présentation de Jean-Michel Savard, candidat au poste de Secrétaire aux affaires académiques pour les élections de demain soit faite.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AGÉCAL

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Qu'il y aille une période de question/réponse de 10 minutes à Jean-Michel Savard

Proposée par l'AESPEP-Udem

Appuyée par SCPA-SA

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Qu'une pause de 45 minutes pour le dîner soit prise.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AGES

Adoptée à l'unanimité

Début: 13h15

Fin: 14h11

4.0 Congrès d'orientation

Proposition privilégiée : Que soit reprise la proposition mise en dépôt lors du Congrès des 22 et 23 février 2014 concernant la substitution du « Chapitre 5 : Conseil de Coordination » par le « Chapitre 5 : Conseil central »

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AFESPED-UQAM

Adoptée à majorité

4.1 Que l'on remplace entièrement le « Chapitre 5 : Conseil de Coordination », des Statuts et règlements de l'ASSÉ par l'avis de motion suivant et que cette modification entre en vigueur après le prochain Congrès annuel; Que l'on remplace « Conseil de coordination » par « Conseil central » dans l'«Annexe D : Documents préparatoires aux instances » ainsi que dans l' « Annexe G : Fond d'entraide » :

Chapitre 5 : Conseil central

ARTICLE 20 : COMPOSITION

Le conseil central est composé des délégations de chaque associations membres, avec deux (2) personnes maximum ayant droit de parole, de proposition et de vote. Chaque association a un (1) vote. La délégation doit être composée préférentiellement d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus d'un homme. Le Conseil central est aussi composé des délégations du Conseil exécutif, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal, du Comité à la mobilisation et des Conseils régionaux actifs. Ces délégations disposent toutes d'un droit de parole et de proposition.

Les délégations ne provenant pas d'une ville où au moins cinq (5) associations sont affiliées peuvent participer à la rencontre par vidéoconférence. Les autres délégations doivent se déplacer pour assister à la rencontre.

ARTICLE 21 : BUTS ET FONCTION

Le Conseil central vise à lier les luttes en cours dans les diverses régions du Québec et à coordonner les campagnes nationales; il est responsable de mettre en œuvre, conjointement avec le Conseil exécutif, les décisions du Congrès; il doit superviser les activités du Conseil exécutif et l'appuyer dans ses fonctions; il a aussi les devoirs suivants :

1. Produire un rapport de ses activités à chaque Congrès annuel
2. Faire la promotion de l'ASSÉ et du syndicalisme étudiant;
3. Permettre aux associations membres de faire leur bilan de leur situation au local.
4. Permettre au Conseil exécutif, aux comités de travail, au comité femmes, aux comités à la mobilisation et au comité du journal de faire le bilan de leur activités.
5. Faire le bilan des campagnes et actions organisées par l'organisation.
6. S'assurer du bon fonctionnement du Conseil exécutif, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité à la mobilisation et Comité journal.
7. Préparer les Congrès, tant au niveau de la logistique que de la production des documents relatifs à celui-ci;
8. veiller à l'exécution des décisions prises par le Congrès;
9. régler les différends entre les diverses composantes de l'ASSÉ

ARTICLE 22 : POUVOIRS

Le Conseil central est responsable de la prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Cependant, il ne peut en aucun cas prendre des décisions concernant l'affiliation, la suspension, l'expulsion, les Statuts et règlements, la cotisation ou la dissolution. De plus, ses prises de décision doivent être conformes aux grandes lignes politiques et idéologiques mises de l'avant par le Congrès. Il peut détailler des revendications, mais ne peut pas en adopter de nouvelles. Il peut détailler un plan d'action, mais ne peut pas en adopter un nouveau. Il ne peut pas revenir sur les décisions prises par le Congrès ou aller à l'encontre de celles-ci. Le Congrès peut revenir sur les décisions du Conseil central.

Les pouvoirs qui lui sont conférés sont les suivants :

1. convoquer les Congrès
2. orienter le Conseil exécutif;
3. créer des comités ad hoc ou des commissions pour l'aider dans son travail;
4. démettre de ses fonctions tout ou toute membre qu'il a lui-même nommé-e;
5. définir les tâches des différents Comités de travail;
6. nommer par intérim un ou une membre au Conseil exécutif ou des Comités de travail ou des Comités femmes, du Comité à la mobilisation et journal jusqu'au Congrès suivant.

ARTICLE 23 : ÉLIGIBILITÉ

Pour faire parti d'une délégation officielle, tout étudiant ou toute étudiante doit :

1. être membre de l'association qui le/la délègue ;
2. Être élu au comité ou conseil qui le/la délègue

ARTICLE 24 : QUORUM

Le quorum du Conseil central est de 50% + 1 des campus contenant des associations membres.

ARTICLE 25 : SECRÉTAIRES DU CONSEIL CENTRAL

Il y a deux (2) postes de secrétaires généraux. Les secrétaires généraux du Conseil central sont élu-e-s en congrès en suivant la procédure d'élection habituelle. Les secrétaires ont comme tâches :

1. Convoquer le Conseil central et s'assurer de la présence des délégations
2. Préparer les ordres du jour et les cahiers du conseil central
3. S'occuper de l'organisation logistique du Conseil central
4. S'assurer que les comités et conseils exécutent les tâches pour lesquelles ils ont été mandatés
5. Assister les comités et conseils au besoin
6. Faire un suivi des mandats et décisions prises en conseil central.
7. S'assurer de la diffusion des décisions du conseil central auprès des associations membres.
8. S'assurer de la conformité des décisions du Conseil central avec ce qui a été voté en Congrès.

Sauf en cas de vote contraire lors du Conseil central, un des secrétaires généraux anime l'instance.

ARTICLE 26 CONVOCATION

Le Conseil de Coordination doit être convoqué pour se tenir au moins une (1) fois aux six (6) semaines. Il est convoqué par les secrétaires généraux, ou à défaut de pouvoir le faire, la tâche revient au Conseil exécutif. Dans ce cas, il doit être convoqué au moins quatorze (14) jours à l'avance. Dans le cas d'une réunion extraordinaire du Conseil de Coordination, elle se doit d'être convoquée par le tiers (1/3) des associations membres. Pour ce faire, une demande écrite doit être adressée au Conseil exécutif qui devra convoquer une réunion du conseil central qui se tiendra dans les cinq (5) jours après réception de la demande.

Changements mineurs :

Chapitre 7 : Comité de travail

article 32 : biffer « et voter »

Chapitre 8

article 39, point 11 : remplacer « droit de proposition, et de vote » par « et de proposition »

Chapitre 9

article 42, point 4; idem

Chapitre 10, article 47, point 4 : idem

ANNEXE D : DOCUMENTS PRÉPARATOIRES AUX INSTANCES

ARTICLE A15

Les documents préparatoires aux réunions pourront être déposés par toutes les instances : étudiant ou étudiante membre d'une association membre de l'ASSÉ, Conseil exécutif, Assemblée générale ou instance intermédiaire d'une association membre de l'ASSÉ, comité exécutif d'un Conseil régional, Conseil de Coordination, Comité du journal, Comité femmes, Comité à la mobilisation, Comités de travail et Conseil exécutif de l'ASSÉ.

ARTICLE A16

Les documents préparatoires pour un Congrès devront être parvenus au Conseil exécutif de l'ASSÉ au moins deux (2) semaines avant la tenue du Congrès, et au moins une (1) semaine avant la tenue de Conseil de Coordination.

16.1 En cas d'impossibilité de se conformer aux présents délais, toutes propositions principales n'ayant pas été acheminées dans les délais pourront être mises en dépôt avec le tiers relatif des votes (33 % + 1 des votes « Pour » ou « Contre », autrement dit les abstentions ne comptent pas pour des « Contre »).

ANNEXE G: FONDS D'ENTRAIDE

ARTICLE A26

Les associations étudiantes membres ayant peu de moyens financiers désirant bénéficier du fonds d'entraide en font la demande en Congrès ou en Conseil central. La demande doit être envoyée au Conseil exécutif deux semaines avant l'instance. Ladite demande sera chiffrée. Le Congrès ou le Conseil central sera souverain de prendre la décision qu'il jugera pertinente en fonction du solde du fonds d'entraide et de la situation financière de l'association requérante, en gardant à l'esprit la nécessité d'une participation accrue de toutes et tous aux instances de l'ASSÉ. Le fonds d'entraide ne peut cumuler que la moitié des trop-perçus des années financières antérieures.

4.1.1 Amendement : Que soit remplacé « Les délégations ne provenant pas d'une ville où au moins (5) associations sont affiliées pourront participer à la rencontre par vidéoconférence. Les autres délégations devront assister à la réunion qui se tiendra dans leur ville. » par « Pour favoriser la participation de toutes les associations, il est possible d'assister au Conseil Central par vidéoconférence. Pour se faire, les délégations devront se regrouper par proximité géographique. Les points de rencontre seront déterminés à l'avance par les secrétaires généraux en collaboration avec les associations. »

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par l'AECS

Pour: 43 Contre: 0 Abstention: 21

Adopté à la majorité

4.1.2 Amendement : Que soient modifiés les articles suivants :

- Dans l' « Article 20 : Composition » que l'on remplace « Ces délégations disposent toutes d'un droit de parole et de proposition » par « Ces délégations disposent toutes d'une droit de parole, de propositions et de vote à l'exception des Conseils Régionaux qui ne disposent que du droit de parole et de propositions.»

- Dans l' « Article 24 : Quorum » que l'on ajoute « et de 50%+1 des Comités et Conseils disposant d'un droit de vote » après « Le quorum du Conseil Central est de 50% +1 des campus contenant des associations membres »

- Dans l' « Article 26 : Convocation » que l'on ajoute « comités et conseil disposant d'un droit de vote » après « Dans le cas d'une réunion extraordinaire du Conseil Central, elle se doit d'être convoqué par le tiers (1/3) des associations membres.»

Proposé par la SOGEECOM

Appuyé par AFESPED-UQAM

4.1.2.1 Sous-amendement : Dans la modification de l' « Article 24 : Quorum » que l'on retire « et de 50%+1 » situé avant « des Comités et Conseils disposant d'une droit de vote »

Proposé par l'AGES

Appuyé par l'AEMUM

Pour: 7 Contre: 19 Abstention: 38

Rejeté à la majorité

4.1.2.2 Sous-amendement : Que l'on biffe les modifications de l' « Article 24 : Quorum »

Proposé par l'AGECFXG

Appuyé par l'AECS

Pour: 41 Contre: 6 Abstention: 16

Adopté à la majorité

4.1.2.3 Sous amendement : Que l'on biffe les modifications de l' « Article 26 : Convocation »

Proposé par l'AECS

Appuyé par l'AESPEP-Udem

Pour: 38 Contre: 6 Abstention: 20

Adopté à la majorité

Sur l'amendement 4.1.2 tel que sous-amendé
Pour: 3 Contre: 52 Abstention: 10
Rejeté à la majorité

4.1.3 Amendement : Que soit ajouté à l' « Article 26 : Convocation », «de calendrier» après « quatorze (14) jours »

Proposé par l'AGES
Appuyé l'AESPEP-Udem
Adopté à l'unanimité

Sur la principale 4.1 telle qu'amendée :
Pour: 33 Contre: 3 Abstentions: 25
Adoptée à majorité

5.0 Campagne annuelle 2014-2015

Proposition privilégiée : Qu'une plénière d'une heure soit tenue sur les propositions de campagne annuelle 2014-2015.

Proposée par l'AESSUQAM
Appuyée par la SOGÉÉCOM
Pour: 47 Contre: 6 Abstentions: 9
Adoptée à majorité

*Considérant que l'on peut constater une vague populaire à l'échelle mondiale contre l'austérité;
Considérant le fait que le mouvement étudiant - malgré son très grand pouvoir de mobilisation sociale - ne peut à lui seul contrer l'ensemble des mesures d'austérité au Québec et au Canada;
Considérant que la notion d'austérité est large et permet de rejoindre une population bien plus large que la gente étudiante;*

Considérant que les conventions collectives de la fonction publique et parapublique arrivent à échéance en mars 2015 et que cette date permettrait à un nombre important de travailleuses et de travailleurs d'entrer en grève de manière légale;

5.1 Que l'on centre la campagne nationale de 2014-2015 sur le travail et l'austérité;

Que l'on encourage et que l'on participe à une grève sociale en 2015.

Proposée par la SOGGÉCOM
Appuyée par SCPA-SA

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes

Proposée par l'AESPEP-Udem
Appuyée l'AFÉA-UQAM
Adoptée à majorité

5.1.1 Amendement : Que l'on ajoute « Que l'ASSÉ mette de l'emphase sur les connections politiques entre l'industrie des énergies fossiles et le gouvernement dans leur campagne contre

l'austérité. Que les enjeux environnementaux soient abordés en solidarité avec les luttes autochtones contre les oléoducs et l'extraction du pétrole »

Proposé par SCPA-SA

Appuyé par l'AFESPED-UQAM

Pour: 33 Contre: 7 Abstentions: 25

Adopté à majorité

Proposition privilégiée : Demande de scinder entre chacun des « Que... »

Proposée par MEDIIAS

Appuyée l'AGEBdeB

Pour: 18 Contre: 23 Abstentions: 19

Rejetée à majorité

Proposition dilatoire: Que la proposition 5.1 soit mise en dépôt.

Proposée par l'AEMUM

Appuyée par l'AGES

Pour: 43 Contre: 12 Abstentions: 10

Adoptée à la majorité

5.2 Que la campagne nationale de l'ASSÉ pour l'année scolaire 2014-2015 s'oriente autour de la question de la qualité et de l'accessibilité des services publics en revendiquant l'instauration de différentes alternatives fiscales basée notamment sur le tableau de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics et en exigeant un réinvestissement pour ces services publics.

Que l'équipe nationale offre un support accru aux associations étudiantes locales membres de l'ASSÉ, notamment en appuyant leurs initiatives de campagnes locales et en les aidant à mettre sur pied une table intersyndicale.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AEAUM

5.2.1 Amendement : biffer «basée notamment sur le tableau de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics»

Proposé par le SECMV

Appuyé par l'AEMUM

Pour: 22 Contre: 16 Abstentions: 25

Adopté à la majorité

5.2.2 Amendement : Que l'on ajoute «; en accordant une grande importance aux questions d'éducation - notamment à la hausse des frais de scolarité pour les étudiant-e-s français-es ainsi que les questions soulevées par la marchandisation de l'Éducation - et » après « s'oriente autour de la question de la qualité et de l'accessibilité des services publics »

Proposé par l'AESPEP

Appuyé par le SECMV

Pour: 44 Contre: 0 Abstentions: 19

Adopté à majorité

5.2.3 Amendement : Que l'on ajoute « du travail notamment en abordant » avant « la qualité et de l'accessibilité des services publics ».

Proposé par la SOGÉÉCOM

Appuyé par l'AGES

Pour: 3 Contre: 44 Abstentions: 16

Rejeté à majorité

5.2.4 Amendement : ajouter « (en excluant la demande d'obtention d'une plus grande part de redevances minières) » après « l'instauration de différentes alternatives fiscales ».

Proposé par l'AECSAUM

Appuyé par l'AEAUM

Pour: 15 Contre: 12 Abstentions: 32

Rejeté à la majorité

Proposition privilégiée : Que soit prises une pause de 45 minutes pour souper

Proposée par le SECMV

Appuyée par l'AGES

Pour: 7 Contre: 35 Abstentions: 18

Rejetée à la majorité

Proposition privilégiée : Proposition de scinder les deux « Que... »

Proposée par le SECMV

Appuyée par l'AFELC-UQAM

Pour: 31 Contre: 7 Abstention: 25

Adoptée à majorité

5.2 a) Que la campagne nationale de l'ASSÉ pour l'année scolaire 2014-2015 s'oriente autour de la question de la qualité et de l'accessibilité des services publics; en accordant une grande importance aux questions d'éducation - notamment à la hausse des frais de scolarité pour les étudiants français et les étudiantes françaises ainsi que les questions soulevées par la marchandisation de l'Éducation - et en revendiquant l'instauration de différentes alternatives fiscales et en exigeant un réinvestissement pour ces services publics.

5.2 a)1. Amendement : Ajouter « dans un contexte d'austérité; » après « l'accessibilité des services publics »

Proposé par l'AFELC-UQAM

Appuyé par l'AFÉA-UQAM

Proposition privilégiée : L'ajournement du Congrès

Proposée par l'AESSUQAM

Appuyée par la SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 18h52

Proposition privilégiée : L'ouverture à 8h42

Proposée par l'AÉMUM

Appuyée par l'AGES
Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 5.2a).1. : Adopté à l'unanimité

5.2a).2. Amendement : Ajouter « Que ces alternatives fiscales rejettent fermement toute forme d'extractivisme et de colonialisme »

Proposé par l'AFESH-UQAM
Appuyé par l'AGES
Pour : 33 Contre : 1 Abstentions : 23
Adopté à la majorité

Sur la principale 5.2a) tel qu'amendée :
Pour : 40 Contre : 3 Abstention : 14
Adoptée à la majorité

5.2. b) Que l'équipe nationale offre un support accru aux associations étudiantes locales membres de l'ASSÉ, notamment en appuyant leurs initiatives de campagnes locales et en les aidant à mettre sur pied une table intersyndicale.

5.2 b).1. Amendement : Remplacer « et » par « , notamment » et biffer « notamment » après « l'ASSÉ ».

Proposée par l'AFELC-UQAM
Appuyée par l'AFÉA-UQAM
Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 6
Adoptée à majorité

5.2 b).2 Amendement : Biffer « notamment en les aidant à mettre sur pied une table intersyndicale. »

Proposée par l'AFESPED-UQAM
Appuyée par l'AECSAUM
Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 21
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : La question préalable sur la principale 5.2 b) tel qu'amendée.

Proposée par l'AECSAUM
Appuyée par l'AÉAUM
Pour : 52 Contre : 8
Adoptée à la majorité des deux tiers

Sur la principale 5.2 b) telle qu'amendée:
Pour : 50 Contre : 1 Abstention : 12
Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Proposition de reconsidération séance tenante de l'ordre du jour :

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par l'AECS

Adoptée à l'unanimité

Proposition spéciale: À partir du point « 5.0 Campagne annuelle 2014-2015 » que l'on modifie l'ordre du jour ainsi :

5.0 Campagne annuelle 2014-2015

6.0 Femmes

7.0 Élections

8.0 Plan d'action

9.0 Finances

10.0 Revendication

11.0 Avis de motion

11.1 Dépôt

11.2 Traitement

12.0 Varia

13.0 Levée

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AECS

Adoptée à l'unanimité

5.3 Que la campagne annuelle 2014-2015 de l'ASSÉ s'inscrive dans une escalade des moyens de pression sur plusieurs années, pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, visant l'obtention de la gratuité scolaire.

Proposée par l'AESPEP-Udem

Appuyée par MEDIAS

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la principale 5.3

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par FASA

Pour : 26 Contre : 26 Abstention : 9

Mise en dépôt à la majorité du tiers des votes.

6.0 Femmes

Considérant qu'il y a environ 15 000 étudiantes internationales au Québec et que 8000 d'entre elles ne sont pas couvertes par une entente avec la Régie de l'assurance-maladie du Québec

Considérant que ces dernières sont obligées par la loi de souscrire aux assurances privées dont le contrat est négocié par leur université

Considérant que ces assurances privées ne couvrent pas l'interruption volontaire de grossesse, qui engendre des coûts allant de plusieurs centaines à plusieurs milliers de dollars

Attendues la libre disposition de soi, la dignité humaine et la bonne santé reproductive de toutes et tous

Attendu que l'accès à l'avortement devrait être universel, gratuit et sécuritaire

6.1 Que l'ASSÉ se positionne en faveur du droit d'accès à l'avortement pour toutes;

Qu'elle appelle les associations universitaires à militer pour que soit incluse l'interruption volontaire de grossesse dans les contrats d'assurances négociés au nom des étudiantes internationales, et ce sans augmentation du coût de la cotisation;

Qu'elle appelle les associations membres à se rallier à cette revendication;

Qu'elle appuie les démarches et la campagne de la Fédération du Québec pour le planning des naissances, organisme féministe en santé reproductive, concernant cet enjeu.

Proposée par le Comité Femmes

Appuyée par l'AESS-UQAM

6.1.1 Amendement : Biffer "membres" après "associations"

Proposée par l'AÉMUM

Appuyée par l'AESPEP-Udem

Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 20

Adoptée à la majorité

Sur la principale 6.1 telle qu'amendée :

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 8

Adoptée à la majorité

7.0 Élections

- Comité de mobilisation

7.1 La candidature de Benjamin Gingras

Élu à l'unanimité

7.2 La candidature de Marc Boulanger

Élu à l'unanimité

7.3 La candidature de Thierry Beauvais Gentile

Élu à l'unanimité

7.4 La candidature de Fabrice Forest

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 7

Élu à la majorité

7.5 La candidature de Jean-François Proulx

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 5

Élu à la majorité

- Comité du journal

7.6 La candidature de Emanuel Guay

Élu à l'unanimité

7.7 La candidature de Gabrielle Bellemare

Élue à l'unanimité

7.8 La candidature d'Émilie Gagné

Élue à l'unanimité

7.9 La candidature d'Élisabeth Meunier

Élue à l'unanimité

- Comité femmes

7.10 La candidature de Aleksandra Pelletier

Élue à l'unanimité

7.11 La candidature de Myriam Leduc

Élue à l'unanimité

7.12 La candidature de Jeanne Reynolds

Élue à l'unanimité

- Comité aux luttes sociales

7.13 La candidature de Dominique Boisvert

Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 5

Élu à la majorité

7.14 La candidature de Alex Ferraz

Élu à l'unanimité

7.15 La candidature de Nathaniel Oliveri-Pilotte

Élu à l'unanimité

7.16 La candidature d'Hadrien Daigneault-Roy

Pour : 56 Contre : 0 Abstention : 8

Élu à la majorité

Proposition privilégiée : Pause de 10 minutes

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par FASA

Pour : 17 Contre : 4 Abstention : 6

- Comité à la recherche et aux affaires académiques

7.17 La candidature de Samuel-Élie Lesage

Élu à l'unanimité

7.18 La candidature de Hind Fazazi

Élue à l'unanimité

7.19 La candidature de Dominique Leblanc

Élu à l'unanimité

7.20 La candidature de Jean-Daniel Goulet
Élu à l'unanimité

- Comité d'information

7.21 La candidature de François Desroches
Élu à l'unanimité

- Comité légal

7.22 La candidature de Louis Chartrand
Élu à l'unanimité

7.23 La candidature de Kevin Paul
Élu à l'unanimité

7.24 La candidature de Richard-Alexandre Laniel
Élu à l'unanimité

7.25 La candidature de Lynda Khelil
Élu à l'unanimité

7.26 La candidature de Jessica Leblanc
Élu à l'unanimité

- Comité de formation

7.27 La candidature de Justin Arcand
Élu à l'unanimité

7.28 La candidature de Rosalie Rose
Élu à l'unanimité

7.29 La candidature de Charles Berthelet
Élu à l'unanimité

- Secrétaire générale du Conseil central

7.30 La candidature de Delphine Labrecque-Synnott
Élu à l'unanimité

Proposition privilégiée : Pause de 45 minutes pour le dîner
Proposée par l'AFESH-UQAM
Appuyée par l'AGECAL
Reprise à 14h13

- Conseil exécutif

7.31 La candidature de Marie-Pier Lauzon au poste de Secrétaire à la coordination.

Élue à l'unanimité

7.32 La candidature de Emmanuelle Arcand au poste de Secrétaire aux relations externes

Élue à l'unanimité

7.33 La candidature de David Therrien-Brongo au poste de Secrétaire aux finances.

Élu à l'unanimité

7.34 La candidature de Virginie Mikaelian au poste de Secrétaire aux relations internes.

Élue à l'unanimité

7.35 La candidature de Camille Godbout au poste de Secrétaire aux relations internes.

Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 9

Élue à majorité

7.36 La candidature de Jean-Michel Savard au poste de Secrétaire aux affaires académiques

Élu à l'unanimité

7.37 La candidature de Carolane Sauvé-Tétreault au poste de Secrétaire aux communications

Élue à l'unanimité

8.0 Plan d'action

8.1 Que l'ASSÉ forme un Comité *ad hoc* de préparation de campagne visant l'obtention progressive de la gratuité scolaire au Québec.

Que ce Comité serve à préparer une future escalade de moyens de pression culminant par une grève générale illimitée à moyen terme.

Que les mandats de ce Comité soient les suivants:

1. Recherche : compiler, perfectionner et rédiger des documents de recherche et d'argumentaire en rapport à la gratuité scolaire et offrir un cahier de synthèse destiné aux associations locales;

2. Information : préparer du matériel d'information et de mobilisation en rapport à la gratuité scolaire;

3. Mobilisation : émettre des recommandations d'échéanciers, de stratégies et de tactiques de mobilisation en se basant sur des expériences de campagnes similaires au Québec et ailleurs dans le monde;

Que ce Comité produise et présente un rapport de ses activités et de son progrès à chaque Congrès et à chaque Conseil de coordination, tout en entretenant un lien régulier avec le Conseil exécutif.

Que ce Comité présente son rapport final au Congrès annuel de 2015, et que ce Congrès évalue la possibilité de dissoudre le Comité et d'entamer l'escalade des moyens de pression.

Que ce Comité puisse comporter un nombre illimité de membres.

Que soient élu-e-s sur ce comité Lazlo Bonin, Nadia Lafrenière, Émile Duchesne et Anne-Cécile Ladouceur

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par la SOGEECOM
Adoptée à l'unanimité

8.2 Que l'ASSÉ mandate le CRAA d'effectuer une recherche d'envergure sur les types d'éducatives alternatives et inclusives à travers notamment la pédagogie.

Proposée par l'AESSUQAM
Appuyée par l'AFESPED

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la principale 8.2

Proposée par l'AESPEP-Udem
Appuyée par l'AGES
Pour : 11 Contre : 42 Abstention : 8
Rejeté à la majorité

8.2.1 Amendement : Biffer « d'envergure »

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par FASA
Pour : 40 Contre : 3 Abstention : 18
Adopté à la majorité

Sur la principale 8.2 telle qu'amendée :
Pour : 50 Contre : 0 Abstention : 11
Adoptée à majorité

Considérant que la campagne 2013-2014 a amorcé avec succès une escalade des moyens de pressions qui pourrait mener à une mobilisation massive de la population.

Considérant que la gratuité scolaire s'inscrit dans une lutte plus globale contre l'austérité économique.

Considérant que l'ASSÉ dispose en ce moment des moyens de mener une campagne offensive visant à réaliser les objectifs qu'elle s'était fixés à sa fondation.

8.3 Que l'on poursuive l'escalade des moyens de pression pour l'obtention de la gratuité scolaire; Que cette escalade des moyens de pression culmine en hiver 2017 par une grève générale illimitée.

Proposée par la SOGEECOM
Appuyée par l'AECS

Proposition privilégiée : Scinder entre les deux « Que ... »

Proposée par l'AGES
Appuyée par l'AGECAL
Pour : 20 Contre : 13 Abstention : 28
Adoptée à majorité

8.3 a) Que l'on poursuive l'escalade des moyens de pression pour l'obtention de la gratuité scolaire;

8.3 a) 1. Amendement : Ajouter «pouvant aller jusqu'à la grève générale» après «pression»

Proposée par l'AESPEP-Udem

Appuyée par l'AFÉA-UQAM

Pour : 39 Contre : 6 Abstention : 16

Adoptée à majorité

Sur la principale 8.3 a) telle qu'amendée:

Pour : 39 Contre : 3 Abstention : 16

Adoptée à majorité

8.3 b) Que cette escalade des moyens de pression culmine en hiver 2017 par une grève générale illimitée.

Pour : 9 Contre : 29 Abstention : 20

Rejetée à majorité

8.4 Que l'ASSÉ renouvelle pour un an le mandat du Comité ad hoc sur la diversité sexuelle, de genre, et d'affectivité de l'ASSÉ;

Que le mandat du Comité soit élargi afin d'inclure le promotion de la santé sexuelle sur les campus, la promotion et la défense des droits des personnes issues des minorités sexuelles, de genre, et d'affectivité, ainsi que la coordination et le réseautage des groupes ou comités locaux œuvrant en ce sens;

Que Nicolas Vigneau , Paul-Willy Jean et Jessy Letourneau soient élus à ce Comité.

Proposée par l'AGEBdeB

Appuyée par l'AGEEPP

8.4.1 Amendement : Ajouter «Mikael Lavoie Bourdages» dans les membres du Comité.

Proposé par l'AGES

Appuyé par l'AECS

Adopté à l'unanimité

8.4.2 Amendement : Ajouter «Dominic Morin» dans les membres du Comité.

Proposé par l'AGEBdeB

Appuyée par l'AGES

Adopté à l'unanimité

Sur la principale 8.4 telle qu'amendée :

Pour : 42 Contre : 0 Abstention : 19

Adoptée à majorité

8.5 Que l'ASSÉ inclus dans son discours une perspective sur les connections politiques entre l'industrie des énergies fossiles et le gouvernement dans sa campagne contre l'austérité.

Que l'ASSÉ appelle ses membres à se positionner sur l'industrie des énergies fossiles et les oléoducs Canadiens.

Proposée par l'AEAUM

Appuyée par l'AFESPED-UQAM

Proposition privilégiée : scission des deux "Que..."

Proposée par l'AESPEP

Appuyée par le RÉSUM

Pour : 19

Contre : 9

Abstention : 30

Adoptée à majorité

8.5 a) Que l'ASSÉ inclus dans son discours une perspective sur les connections politiques entre l'industrie des énergies fossiles et le gouvernement dans sa campagne contre l'austérité.

8.5 a)1. Amendement : Remplacer « contre l'austérité » par « annuelle »

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AESPEP-Udem

Adoptée à l'unanimité

8.5 a)2. Amendement : Ajouter « et toute forme d'extractivisme » après « énergie fossile »

Proposée par l'AFESH-UQAM

Appuyée par l'AGES

Pour : 27

Contre : 2

Abstention : 28

Adopté à la majorité

8.5 a)3. Ajouter « Que ces enjeux soient abordés en solidarité avec les luttes autochtones »

Proposée par SCPA-SA

Appuyée par l'AECS

Proposition dilatoire : La question préalable sur l'amendement 8.5 a)3. :

Proposée par l'AECS

Appuyée par l'AGES

Pour : 44

Contre : 10

Adoptée à majorité

Sur l'amendement 8.5 a)3. :

Pour : 36

Contre : 2

Abstention : 20

Adopté à la majorité

8.5 a)4. Amendement : Remplacer « forme d'extractivisme » par « forme d'exploitation abusive des ressources naturelles »

Proposé par le RÉSUM

Appuyé par l'ADÉPUL

Proposition dilatoire : La question préalable sur l'amendement 8.5 a)4.

Proposée par le RÉSUM

Appuyée par l'AGES

Pour : 49

Contre : 3

Adopté à majorité

Sur l'amendement 8.5 a) 4. :

Pour : 9

Contre : 34

Abstention : 18

Rejeté à la majorité

8.5 a) 5. Amendement : Remplacer le premier «et» par «ainsi que»

Proposé par l'AEAUM

Appuyé par l'AGEEPP

Pour : 51 Contre : 1 Abstention : 1

Adopté à la majorité

Proposition dilatoire : La question préalable sur la principale 8.5 a)

Proposée par l'AEAUM

Appuyée par l'AFESPED-UQAM

Adoptée à l'unanimité

Sur la principale 8.5a) telle qu'amendée :

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 26

Adoptée à la majorité

8.5 b) Que l'ASSÉ appelle ses membres à se positionner sur l'industrie des énergies fossiles et les oléoducs Canadiens.

Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 8

Adoptée à la majorité

8.6 Que l'ASSÉ organise une action de perturbation à l'automne dans le cadre de la campagne annuelle sur les services publics.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AGECFXG

Pour : 41 Contre : 0 Abstention : 9

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Passer au point « 9.0 Finances »

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par la SOGEECOM

Adoptée à l'unanimité

9.0 Finances

9.1 Que l'ASSÉ adopte le budget tel que présenté en annexe du cahier de Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AECS

9.1.1 Amendement : Que la case budgétaire « traduction » passe de « 1000\$ » à « 2000\$ »

Proposé par SCPA-SA

Appuyé par l'AEAUM

9.1.1.1 Sous-amendement : Retirer « 1000\$ » de la case budgétaire « Matériel d'information »

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par l'AECS

Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée : La question préalable sur l'amendement 9.1.1 tel que sous-amendé.

Proposée par l' SCPA-SA

Appuyée par l' AÉAUM

Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 9.1.1 tel que sous-amendé : Adoptée à l'unanimité

Sur la principale 9.1 tel qu'amendée : Adopté à l'unanimité

Proposition privilégiée : La levée du Congrès à 18h18

Proposée par l' AESS-UQAM

Appuyée par l' AFESPED-UQAM

Adoptée à l'unanimité